



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



### Saint-Sylvestre : La fin de l'année 2020 s'arrose tristement dans les Landes

Pendant plusieurs dizaines d'années, nous avons attiré l'attention sur les risques que nos responsables nous faisaient prendre en se basant sur les données de Météo France, puisque celles-ci reposaient d'une part sur des données passées et d'autre part sur des données géographiques insuffisamment représentatives. Nos inquiétudes étaient fondées sur les situations « anormales » observées ici ou là au fil des ans.

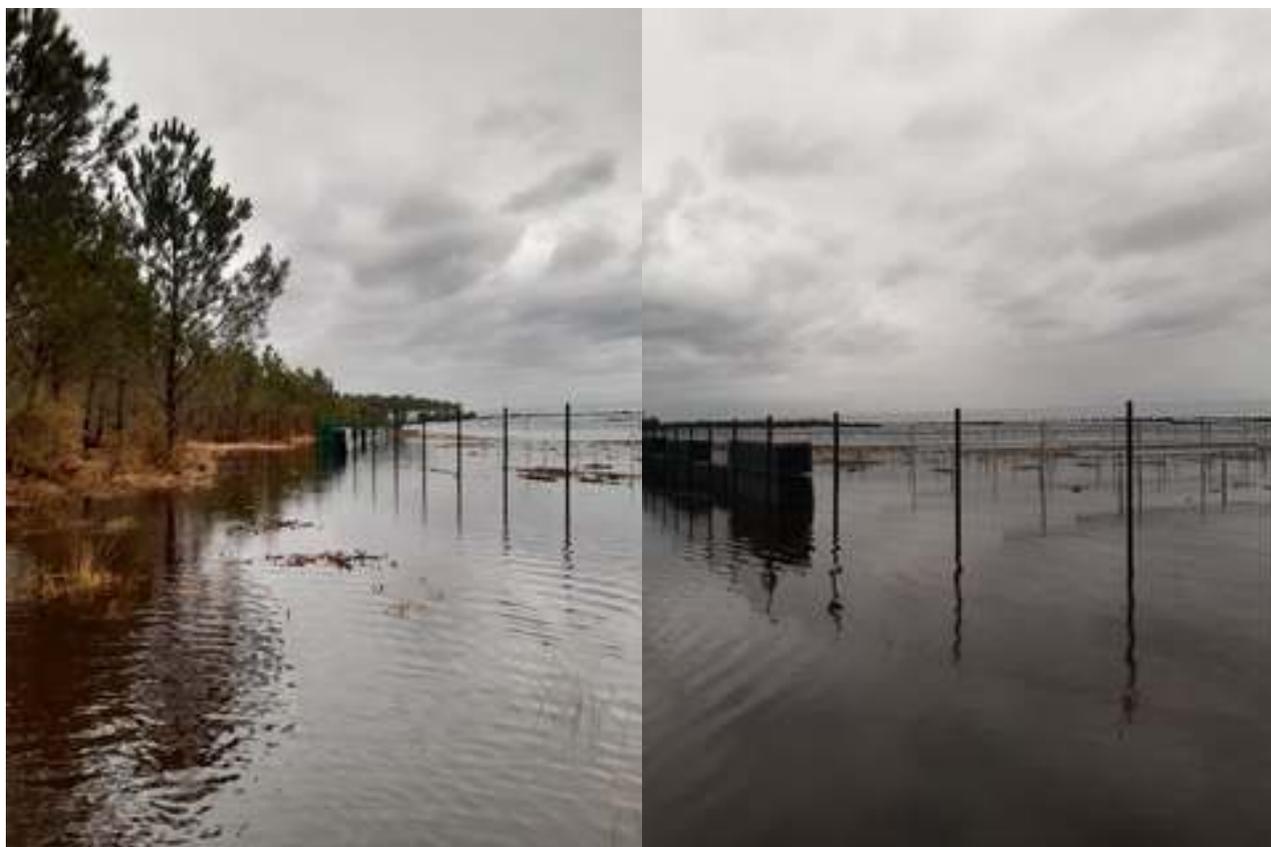
Si nos demandes répétées d'expertises climatiques ont permis d'apporter récemment une vision prospective (cf Acclimaterra), certes inquiétante, elle n'a malheureusement pas permis d'obtenir en 2019 et 2020 une prise en compte suffisante des risques de tempête, de submersion marine, d'inondations...

Non seulement nous avons encore assisté à la dégradation de zones humides (cf remblais au rond-point ouest de Tartas), mais notre environnement a été encore bien souvent artificialisé, c'est-à-dire plus ou moins imperméabilisé : bétonnage, bitumage, défrichements pour des projets photovoltaïques... Même le Tribunal administratif saisi par nos soins a validé des projets inquiétants !

Lorsque tombent des pluies importantes, les nappes phréatiques se trouvent rapidement saturées. Nous constatons que des communes pour lesquelles aucun risque d'inondation n'est mentionné dans de document officiel de la préfecture, « *Les risques naturels et technologiques dans les Landes, 2011* » sont touchées, comme nous le déplorons à Rion des Landes. Rien n'est prévu à ce sujet dans le PLUI de la communauté de communes du Pays tarusate présidée par M. Laurent Civel, maire de Rion des Landes



La personne qui habite à 1,3 km du premier ruisseau et a pris la photo avait constaté une petite remontée de nappe après la tempête Klaus (2009); trois fois inondée au dernier trimestre 2020, elle ne peut s'empêcher de penser que l'inondation de sa propriété résulte en grande partie de la multiplication des champs de panneaux photovoltaïques (Photos : Site photovoltaïque de Rion) et à l'artificialisation des sols (une déviation routière est en cours de réalisation dans cette commune). Nous la citons : «Les panneaux solaires, il faudrait les installer sur les sols déjà artificialisés : parkings de centres commerciaux, d'usines, toits de ces mêmes structures, mais absolument sauver la forêt. Sinon, il nous faudra réapprendre à marcher sur des échasses. »



La situation est toujours dramatique pour les victimes directes. Une fois de plus il sera fait appel aux assurances pour obtenir des dédommagements pour les dégâts matériels ; les compagnies d'assurance, pour remplir leurs obligations, ajusteront leurs tarifs. Les citoyens, victimes directes et indirectes de l'imprévoyance des responsables politiques et administratifs sont donc assujettis à une nouvelle forme d'impôts indirects.

Il convient toutefois d'aller au-delà de ce qui est visible : où va l'eau ? A Rion des Landes et ailleurs il y a des installations classées pour l'environnement : usines, stations de traitement des eaux usées (STEU) ... Dans l'immense majorité des cas, ces installations n'ont pas été dimensionnées pour recevoir des pluies « exceptionnelles » (Nota Bene : 3 épisodes « exceptionnels » en 3 mois !). Depuis la création de la SEPANSO ses responsables attirent l'attention ; par exemple, sur les surverses des STEU en raison des impacts sanitaires et environnementaux de rejets d'eaux non traitées. L'invisible devient parfois visible : voyez les mousses chargées en tensio-actifs (savons, shampoings...) sur le littoral !

**Pendant des années, on nous a reproché d'être alarmistes, mais force est de constater aujourd'hui que la situation est très grave : nous formons donc le vœu qu'en 2021 les responsables de l'État et des collectivités territoriales remettent tous les dossiers à plat.**

Georges CINGAL, Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>